

Femmes d'Irlande

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **70 (1982)**

Heft [3]

PDF erstellt am: **14.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-276413>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

des salaires masculins, c'est très évidemment parce que les femmes sont concentrées dans les professions les moins rétribuées. Toutefois, 38 Etats ont inscrit dans leur constitution le droit des femmes à réclamer le même salaire minimum que les hommes ; le même principe est reconnu au niveau fédéral. Les féministes luttent pour l'application de ce principe et réclament par exemple qu'une infirmière ne puisse pas être moins bien payée que le concierge de l'hôpital. Le 8 juin 1981, la Cour Suprême a rendu un jugement important sur la notion de valeur égale ; il s'agissait dans le cas particulier de quatre gardiennes de prison à qui le droit à l'égalité de salaire a été reconnu : bien qu'elles aient moins de détenus à surveiller que leurs collègues masculins, en revanche, elles font plus de travail de bureau.

P. B.-S.

Angleterre : camping contre des missiles

Malgré l'hiver le plus rigoureux du siècle, des femmes campent depuis l'automne sans discontinuer, dans des caravanes, aux abords de la base militaire américaine de Greenham Common (Berkshire), à une centaine de kilomètres de Londres. Elles veulent, sans user de violence, par leur seule détermination, empêcher que la base ne soit équipée de missiles nucléaires. Le « Women's Peace Camp » est devenu un point de ralliement. Comme le dit l'une des participantes : « Ceux qui veulent éviter la catastrophe finale où nous mènerait inévitablement l'escalade de l'armement nucléaire, viennent ici. On échange des informations, les idées se répandent. Les gens voient qu'ils ne sont pas isolés et impuissants, qu'ils peuvent s'unir. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de chances d'aboutir ».

P. B.-S.

Femmes d'Irlande

Ce sont des femmes d'Irlande — du Nord et du Sud, catholiques et protestantes — qui ont préparé la liturgie de la Journée mondiale de prière de 1982 sur le thème « Peuple de Dieu, dans la prière et dans l'action ». Le cahier de préparation à cette journée rappelle que ce sont « les femmes en particulier qui ont le plus souffert des conséquences du terrorisme » (en Irlande). « Il a fallu apprendre à vivre jour après jour, avec les problèmes soulevés par le conflit : les soucis des femmes de policiers ou de soldats en service ; celles qui attendent que leur mari emprisonné soit libéré ; les milliers qui doivent prendre soin de membres de leurs familles, blessés, mutilés ou rendus infirmes par les explosions ou les bombes (...). Mais les femmes ont su répondre de façon admirable (...), elles parlent par leurs actes et contribuent ainsi massivement aux efforts pour la paix. » (David Bleakley, Cahier de préparation)

Concours de contes et récits féministes : résultats

Grand succès, puisque soixante-douze candidats (dont neuf hommes) nous ont envoyé soixante-seize textes. Toute la Suisse a joué : nos concurrents habitent en effet le Tessin (3), Bâle (2), Argovie (2), Berne francophone (3), le Jura (2), Fribourg (2), le Valais (3), Neuchâtel (7), Genève (21) et Vaud (26), plus un de l'étranger.

Il s'agissait de nous adresser un conte ou récit de deux pages, féministe, pour enfants. Il y avait donc trois conditions qui n'ont pas toujours été remplies, loin de là : en effet, les deux tiers des textes reçus s'adressaient bien aux enfants mais ne contenaient pas la moindre idée féministe. Dans le tiers restant, certaines histoires étaient féministes mais ne convenaient pas aux enfants !

Le jury composé de (cf dernier N°) Mousse Boulanger, Mireille Küttel, Christiane Mathys, Ghislaine Vautier et Corinne Chaponnière a décidé de primer quatre envois :

1. Violette Pettinaroli de Mies reçoit le prix Femmes suisses de Fr. 100. — Son conte : « La sagesse et l'autorité » est publié dans le présent numéro.
2. Trois concurrentes recevront Fr. 50. — et verront leur texte publié prochainement : (par ordre alphabétique) Paulette Ruffieux, pour son « Histoire d'un petit lutin pas très malin » ; Anca Visdei, pour ses « Sept Madames Barbe-Bleue et leur époux » ; Suzanne Wallis, pour « Lou et le saxophone ».

(Le jury, bien entendu, a choisi ses lauréates sans avoir la moindre idée de leur identité qui ne leur a été révélée qu'une fois les prix attribués.)

Le comité Femmes suisses a, en outre, décidé d'offrir un abonnement d'un an à Christiane Meister pour « Rien ne sert de détailler, il faut d'abord savoir apprécier l'entier ».

Notons encore que :

- le délai étant à fin décembre, nous avons reçu beaucoup de contes de Noël,
- les lettres qui accompagnaient les textes portaient bien des fois l'en-tête « Messieurs ! »
- souvent deux personnes de la même famille ont concouru (mère et fille, mari et femme),
- le comité du journal pourrait décider ultérieurement de publier un autre récit, choisi parmi ceux qu'il a reçus et qui ne répondaient pas aux exigences de ce concours.

S. Ch.

La

Il était une fois, il y a bien longtemps, loin, très loin, au-delà des sept mers enchantées, un royaume où les gens vivaient heureux. Tantôt sous la protection d'un roi, tantôt sous celle d'une reine, tout le monde participait à la vie du pays, sans distinction de sexe ni d'âge. A cette époque reculée, nul ne trouvait drôle de voir une fille faire carrière dans les armes ou dans la politique, et un garçon se consacrer à son ménage et à ses enfants — ou inversement — car chacun était libre de suivre sa voie selon son cœur et selon ses talents. Depuis la plus tendre enfance, les hommes et les femmes s'aimaient et se respectaient, et il ne venait à l'idée de personne de se croire supérieur ou inférieur, idée qui aurait tout simplement paru ridicule. Et comme la fée Rigoldon était à ce moment-là chef du Protocole au Palais, nul ne se fût avisé de se comporter de manière ridicule, sous peine de se voir fessé en public — châtement suprême —, par cette fée quelque peu impitoyable.

Tout eût été parfait, si malheureusement de temps à autre, il n'avait fallu faire la guerre au pays voisin, qui revenait périodiquement avec de stupides prétentions de territoire. Dans ces moments-là, il arrivait qu'on souffrît de la faim, car les garçons et les filles, occupés au combat, n'étaient plus là pour cultiver les champs.

Or, il advint que le peuple se prit à murmurer et à se plaindre du gouvernement, qu'il accusait de ne pas savoir faire respecter les accords garantissant la paix. C'était une époque bien triste : la déesse de la Vérité s'était endormie au fond de son puits, et la fée Rigoldon elle-même s'était assoupie, assommée d'ennui.

Il y avait quelqu'un pourtant à la cour qui ne se plaignait pas de la situation ; c'était le conseiller Logicus. Depuis toujours, il était jaloux de sa sœur Pratica, qui, réussissant mieux que lui, était devenue le chef du Gouvernement. Le moment était venu, pensait-il, de prendre sa revanche. Habilement, il gagna la confiance du roi, et lui tint ce propos :

— Logiquement, Sire, ne voyez-